


LA PRIME AU LOGEMENT "discrimine" les étudiants kotteurs

 L'aide directe de 1 000 € par an aux étudiants wallons relèverait du "non-sens".

► *"L'idée est bonne sur le papier, affirme Alexandre Somma, président du cercle des Étudiants Libéraux de l'ULB (CEL ULB). Mais elle prend les étudiants en otage, regrette-t-il. On trouve que c'est une atteinte à la liberté de choix des étudiants. Certains futurs étudiants peuvent changer de choix d'école à la suite de l'annonce de cette prime."*

En effet, au niveau du CEL ULB, les dents grincent. *"Rien qu'au niveau de notre cercle, plusieurs étudiants wallons*

qui étudient à Bruxelles pourraient théoriquement bénéficier de la mesure. Mais pas en pratique." Les conditions d'accès à cette aide sont strictes, et suscitent le mécontentement parmi la communauté estudiantine: seuls les étudiants wallons qui kottent en Wallonie, à plus d'une heure de trajet de leur établissement d'études supérieures, sont actuellement concernés par cette prime. Alexandre Somma regrette une mesure *"qui va dans le bon sens, mais qui semble avoir été prise dans la précipitation"*.

Le CEL ULB reste lucide: 1000 euros par an ne paient pas un kot. Mais Alexandre Somma considère que les conditions d'accès à cette mesure limitent les étudiants bénéficiaires *"à un chiffre symbolique: ça concerne quelqu'un qui habite en province du Luxembourg et étudie dans le*

Brabant wallon. Même un étudiant qui étudie dans le même établissement mais habite à Liège n'obtiendra pas cette aide car il n'y a pas une heure de trajet!"

Leur message aux autorités wallonnes est simple: il faut élargir le système aux étudiants bruxellois et aux étudiants wallons qui kottent à Bruxelles, grâce à un accord de coopération entre les deux Régions. En l'état actuel, cette proposition relève *"d'une illustration très concrète d'un problème institutionnel typiquement belge: la Région wallonne a proposé*

une décision sans concertation avec les universités et les différents niveaux de pouvoir" ce qui empêche un accès plus global à cette aide, souligne Alexandre Somma. *"La Région wallonne a pris une décision qui n'a pas de véritable sens à l'échelle des régions et des communautés."*

LE CERCLE ignore si cette proposition relève du message électoral, il affirme qu'au nom de la liberté étudiante et de l'équilibre entre les Régions et communautés belges, *"il est nécessaire d'améliorer les critères de condition d'accès à cette aide"*. Même s'ils ne sont pas un syndicat étudiant et notent qu'obtenir une entrevue avec la ministre Valérie De Bue, porteuse de la proposition, ne relève pas de leurs fonctions, les étudiants libéraux de l'ULB n'excluent pas l'idée d'être en contact à l'avenir avec elle.

Inès Delpature